

Déclaration FSU45 – carte scolaire 1er degré du 16 mars 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD se tient dans un contexte sociétal très particulier, qui devrait être pris en compte dans le budget attribué à l'école. Les conditions de travail, les conséquences des mesures sanitaires successives depuis un an sur les apprentissages des élèves, devraient se traduire par un véritable plan d'urgence pour l'école.

Cette déclaration sera peut-être un peu longue, tout comme la durée de la crise sanitaire et l'attente de la satisfaction de nos revendications. En effet, les difficultés qui nous remontent quotidiennement du terrain attestent que nous ne sommes définitivement pas choyés.

Concernant les moyens pour la rentrée 2021,

Dès la parution en décembre de la répartition académique des 2 489 postes pour la rentrée 2021, le SNUipp-FSU a expliqué pourquoi cette dotation positive ne suffirait pas pour répondre aux priorités ministérielles : dédoublements en Éducation Prioritaire, GS et CP à 24, amélioration des décharges de direction...

Les moyens attribués ne pourront donc également pas permettre d'engager une diminution partout du nombre d'élèves par classe où avec 22,2 élèves par classe, la France se situe toujours au-dessus de la moyenne de l'OCDE (21,1) ou encore celle des 23 pays de l'Union européenne (19,8).

Une diminution pourtant essentielle pour combattre durablement les inégalités scolaires mises en lumière et aggravées par la crise sanitaire. Comment également faire dans ce contexte pour réabonder les postes de RASED ou encore les moyens de remplacement ?

Nous entamons donc ce matin une nouvelle étape de la préparation de la carte scolaire 2021 avec la tenue du comité technique spécial départemental.

Nous allons revenir sur un certain nombre d'éléments que vous avez inscrits dans le document de présentation.

Sur la forme, tout d'abord, nous apprécions d'avoir eu communication des propositions de fermetures et d'ouvertures comme nous l'avions demandé lors du GT de vendredi. Cette pratique permet d'affiner le travail de tous. Cependant nous regrettons que tout le travail de vérification des chiffres n'aient pas pu être intégré.

Il nous parait important de revenir sur ce groupe de travail. Si ce dernier est utile afin d'être au plus près des chiffres prévisionnels, il nous apparaît qu'un second temps d'échange en GT serait nécessaire pour échanger concrètement sur les projets de mesures.

Passons maintenant au fond de la discussion.

A la lecture du document de présentation, nous pourrions être séduits par un certain nombre d'éléments qualifiés de priorités :

- sur les effectifs tout d'abord, bénéficier d'une dotation positive avec une perte d'élèves peut laisser espérer une amélioration des conditions d'exercice ;

- sur l'éducation prioritaire, les objectifs de réussite annoncés ne peuvent qu'être approuvés ;
- le plafonnement des effectifs sur 3 niveaux de l'école primaire, va dans le sens des mandats de notre organisation syndicale, à savoir celui d'une réduction des effectifs par classe ;
- il en va de même de la prise en compte des effectifs des élèves d'Ulis dans les effectifs car ces élèves sont bien présents dans les classes ;
- ou encore la dotation de moyens spécifiques supplémentaires pour permettre un meilleur fonctionnement de la direction de l'école.

Tout cela partait donc bien, mais quelle déception et quel bilan en demi-teinte en lisant plus finement l'ensemble des mesures proposées.

Évacuons tout de suite, le problème de l'enveloppe départementale que nous jugeons en deçà des besoins et de la nécessité de la mise en place d'un réel plan d'urgence pour l'éducation, pour laquelle, il nous sera répondu que la réponse n'est pas dans le département. L'échelon académique se dédouanera d'une autre façon...

Malgré une dotation de +17, s'attaquer à des chantiers aussi nombreux que : - la diminution des effectifs en affichant une limite à 24 pour 3 niveaux de classe,

- le dédoublement d'un niveau de classe supplémentaire en EP tout en intégrant la dimension de la formation des personnels concernés,
- la prise en compte de la fragilité de certains territoires ruraux,
- la réouverture des postes RASED permettant une meilleure prise en compte des difficultés dans les écoles,
- les carences importantes du remplacement, qui avaient déjà lieu hors Covid, la situation ne s'étant pas réglée, cette dimension aurait dû être intégrée,
- l'attribution de temps de décharges de direction supplémentaires, de formation, bien que largement insuffisants,

Tout ceci relève évidemment de l'impossibilité, au regard des moyens alloués, et conduit à des mesures qui ne se limitent pas à la frustration mais impliquent une absence totale d'amélioration dans certains domaines.

Globalement pas d'amélioration à attendre pour le département!

Pire même en ce qui concerne notamment les ULIS. En effet, si des efforts ont été faits depuis plusieurs années en créant de nouvelles structures indispensables, force est de constater que le situation ne s'améliore pas. Ainsi 29 dispositifs sur 47 (soit 61%) prévoient encore 14 élèves alors que la dernière circulaire en vigueur du 21 août 2015 limite toujours à 12 élèves voire moins « ...si le projet pédagogique du dispositif ou si les restrictions d'autonomie des élèves qui y sont inscrits le justifient ... ». Cette situation n'est plus acceptable. Nous demandons le respect de ces limitations d'effectif. De plus, on ne cesse de mettre l'accent sur l'accompagnement des élèves dits à « Besoin Educatif Particulier ». Or ces élèves, qu'ils soient dans ces structures remplies à bloc ou, faute de place, inclus dans des classes « ordinaires » sont maltraités et mettent à mal les conditions de travail des enseignant·e·s comme des AESH qui en suivent certain·e·s. Les PIAL, en ce sens, sont un échec puisqu'ils ne permettent parfois pas de combler le nombre d'heures d'accompagnement prescrites pour tous les élèves. Ce sont les raisons pour lesquelles les AESH sont appelé·e·s à se mettre en grève le 8 avril prochain.

Pour conclure, l'exercice de la carte scolaire, c'est pour nous, évidemment une répartition des moyens alloués, mais c'est aussi, la prise en compte d'un certain nombre d'éléments qui échappent aux tableurs qui ne sont pas des mesureurs parfaits d'équité et d'efficacité.

Apprécier les situations dans leur globalité, c'est de la bienveillance pour tous les élèves, les écoles, les communes, mais cela sert surtout la réussite des élèves.

Pour finir, le SNUipp-FSU affirme que la crise sanitaire aurait pu être l'occasion pour le ministère de changer de cap. Mais rien du tout ! Nous répétons que la profession continue à être confrontée à l'impréparation, à la non-concertation et aux virevoltes sur le protocole. Le confinement a pourtant mis en lumière les inégalités et les a renforcées. Or, pour répondre au manque de personnel, le ministre a décidé de recruter des contractuels.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU dénonce ce manque de moyens au long terme alors que, dans le même temps, 200 millions d'euros n'ont pas été utilisés dans le budget 2020 de l'Éducation nationale, soit l'équivalent de 4200 postes, ou la moitié de la revalorisation promise aux enseignants pour 2021.

Mais le travail d'un ministre de l'Éducation, ce n'est pas de défendre l'Éducation Nationale ? De se battre pour avoir un meilleur budget ?

Si M. Blanquer n'a pas d'idées pour défendre cet argent, qu'il nous demande ou qu'il s'en aille...

Le SNUipp et la FSU revendiquent des moyens pour l'École, Jean Michel Blanquer aura beau s'agiter et danser tant qu'il le voudra, nous ne sommes pas dupes de sa pitoyable mission de liquidation du service public d'Éducation Nationale.